



Paris, le 23 juin 2021

7^{èmes} Assises Nationales des énergies marines renouvelables : Barbara POMPILI réaffirme son soutien à une filière française en pleine expansion

En ouverture des 7^{èmes} Assises Nationales des EMR, organisées ce mardi 22 juin par le Syndicat des énergies renouvelables, Barbara POMPILI, Ministre de la Transition écologique, a réaffirmé son soutien au développement des énergies marines renouvelables. Révélés au cours de l'évènement, les derniers résultats de l'Observatoire des énergies de la mer* confirment la forte dynamique industrielle, aux retombées essentiellement locales, d'une filière-clé de la lutte contre le dérèglement climatique et de la transition énergétique en France.

Rappelant sa vigilance à ce que le déploiement des parcs éoliens en mer, enfin engagé en France, soit exemplaire et créateur d'emplois, la Ministre a confirmé sa volonté d'accélérer le développement de l'éolien en mer, énergie fortement compétitive, au moyen des nouveaux appels d'offres engagés ou en préparation en 2021. A plus long terme, elle a indiqué qu'une visibilité à dix ans devra être apportée aux acteurs dans le cadre de la révision de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Celle-ci pourrait également être l'occasion de définir de nouvelles perspectives concernant l'hydrolien et le houlomoteur, technologies pour lesquelles les étapes de démonstration technologique se sont multipliées ces dernières années grâce à la mise à l'eau de plusieurs démonstrateurs.

Une dynamique d'investissements et d'emplois qui profite essentiellement aux territoires et aux acteurs Français

Le dynamisme de la filière et les retombées économiques associées au développement des énergies marines renouvelables a été mis en avant par les acteurs en charge des opérations industrielles, ce que confirment les derniers chiffres de l'Observatoire des énergies de la mer*, dont la 5^e édition a été présentée au cours de l'évènement. Les acteurs français ont ainsi réussi à capter une grande partie de la valeur et des emplois créés par les projets français, l'année 2020 marquant un changement d'échelle pour l'ensemble des indicateurs : 1,5 Md€ d'investissements (+222 %), plus de 833 M€ de chiffre d'affaires (+173 %), et au moins 4 859 emplois, soit une hausse de 59 % depuis 2019.

Un besoin partagé : la planification, clé du nécessaire changement d'échelle pour les EMR en France

Les scénarios de RTE présentant les hypothèses d'évolution du mix électrique ont quant à eux fait apparaître que quelle que soit l'évolution du mix de production et notamment la part de l'énergie nucléaire d'ici 2050, une forte augmentation des capacités d'énergies marines renouvelables sera nécessaire, avec des besoins situés entre 22 et 62 GW.

Néanmoins, un tel changement d'échelle ne pourra se réaliser qu'en mettant en place une planification tant énergétique que spatiale, ce dont ont collectivement convenu les représentants de l'Etat, de la pêche professionnelle, des associations environnementales et de la filière. Dans cette perspective, les acteurs de la filière, industriels et porteurs de projets, ont également rappelé leur attachement à concevoir et construire des projets concertés, vertueux tant du point de vue de la transition énergétique que de la biodiversité, dans le respect de l'ensemble des activités en mer.



A l'issue de ces Assises, Jean-Louis BAL, Président du SER, a déclaré : « Ces Assises nous ont permis de constater, collectivement, combien la filière a progressé depuis deux ans. Les chantiers démarrent, les usines produisent, et aujourd'hui la réalité industrielle de la filière des énergies marines renouvelables est tangible. Mais nous n'en sommes qu'au début et nous savons que l'atteinte de la neutralité carbone nécessite un changement d'échelle pour le déploiement des EMR, qui doit être anticipé par l'Etat, en concertation avec la filière et l'ensemble des parties prenantes. Cela passe par la préparation, dès aujourd'hui, d'une planification spatiale maritime donnant un cadre de long terme au déploiement des énergies marines. Nous devons être exemplaires et ambitieux pour atteindre nos objectifs de transition énergétique, au meilleur coût, au bénéfice de l'emploi, du développement économique et dans le respect de l'environnement social et naturel dans lequel s'intégreront les projets. »

* Le 5^{ème} [rapport annuel](#) de l'Observatoire des énergies de la mer, réalisé par le Cluster Maritime Français, et sa [synthèse](#) sont désormais en ligne : www.merenergies.fr

Toutes les interventions de la journée seront disponibles prochainement sur le site des Assises : www.assises-nationales-emr.fr

7ÈMES ASSISES NATIONALES DES ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES Mardi 22 JUN 2021

REMERCIEMENTS À TOUS NOS PARTENAIRES !

Organisées par :

Partenaire presse :

En partenariat avec :

Sponsors Platinum :

Contact presse :

Gilles CORMAN
gilles.corman@enr.fr
01 48 78 05 60 // 06 73 88 71 18

Le **Syndicat des énergies renouvelables (SER)** regroupe 400 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur www.enr.fr @ser_enr Syndicat des énergies renouvelables